

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	MONZA modèles 1H27 ou 1H27	CH 0333 69
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur = "Monza 1H27" ou "Monza 1H27 (variantes du modèle) et "CH 0333 69" devant le No du châssis = "1.2TU.."		
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, sur traverse arrière		
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise		
Ident. du moteur	"50" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	1M27U8U101755	Signes fixes dans code du type	1H.27 / 1.2TU..

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, assistance hydraulique		
Transmission	automatique		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues		
Frein auxiliaire	AR= limiteur, AV= soupape de dosage		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Ralentisseur	identique au frein auxiliaire		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
		Marque	CHEVROLET
		Type	V8-305 2bb1(U)
		Construction	V
		Temp	4
		Carburant	B
		Position	avant
		Refroidiss.	eau
		Nombre cylindr.	8
		Alésage	94,89
		Course	88,39
		Cylindrée	4998
		CV-impôt	25,45
		Puissance en CV	145 SAE-net
		à V/min	3800
		Bruit à proximité	79 dB/A
		à V/min	2850 *
		Silencieux	1= 450x230x125 mm
		Mesure des gaz	ECE-15, CO 0,3 % à 680 t/min **
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	2	avant	arrière
Indic. vit.	km/h	total	1440
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Poids à vide	840
Rétroviseur	intérieur+gauche	Charge utile	85
Attelage		Poids total	925
verrouillage de la direction		Garantie fabr.	1833
Nombre de places	4 av. 2 centre ar. 2	Dimens. pneus	185/70 SR 13 185/70 SR 13 (Variantes +)
Dimensions	int. ext.	Ply / bar	R / 2,3 R / 2,3 voir
Longueur	4516	Charge	960 960 remarques)
Empattements	2464	pour V max	180 180
Largeur	1661	Jantes	5 ou 6 x 13 acier ou alliage léger
Hauteur	1300	Garantie poids remorquable avec train	1354
Voie	av 1382 ar 1361	Garantie poids remorquable sans train	154
Porte à faux	laL. av 909 ar 1143	Garantie poids de l'ensemble	1354
Voies	av ar	Poids remorquable testé	1354
Braquage	g 11800 d 11350	Vitesse maximale selon le constructeur	177 km/h
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Vitesse maximale testée	charge garantie sur le toit 57 kg

Équipement :	§) SEALED BEAM 2A SAE H.. DOT ou HCR (E)	
Feux de route	id.	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	AIRST 77 GUIDE 1H DOT	
Feux rouges	id.	
Feux stop	DOT IP78 ou 1 (E) AV SAE AP275 ar voir feux rouges	
Clignoteurs	av	AV+AR ar SAE-A-68 ou 77DOT
Catadioptres	av	ou oui
Feux de gabarit	av	sur modèle 1HR27 : 2/ SEALED BEAM 1A SAE H.. DOT
Feux complément.	1/ séparé	
Eclairage plaque	2/ balais	
Essuie-glace	avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REIV F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C H E V R O L E T Monza		
Homologation	-		
N°	CH	0333 69	
Carrosserie	limousine		
Places	total	avant	2
Poids à vide	1440	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	25,45
Poids total	1833	Cylindrée	4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche - 50 km/h, A2, 1A 2,29 = 73 dB/A.
- **) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve sous le capot, sur la plaquette du constructeur.
- +) Variante de pneus :

175 SR 13	AV 950 (2,1)	AR 950 (2,1)	V-max. 180 km/h
195/70 SR 13	960 (2,0)	960 (2,0)	180 km/h
BR 78 - 13 B	970 (2,0)	970 (2,0)	varie selon la marque, minimum 177 km/h
BR 70 - 13 B	970 (2,0)	970 (2,0)	

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
- modèle 1HR27 : les feux de position d'origine sont enlevés et sont remplacés par des feux (E);
- modèle 1HR27 : les feux de position d'origine sont débranchés;
 - les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 + A (E);
 - la distance du bord des clignoteurs AV n'est pas respectée; est admise selon décision DFP du 12.11.75;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs AR sont trop puissantes; doivent être remplacées par des: 18/5 W (feux stop/feux rouges) et 15 W (clignoteurs)
- un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 ou 77 DOT.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 57 kg.

Studen, 7.12.77

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules